

Catégorie

Cadre d'emplois

Niveau de régime
indemnitare

A

Assistants territoriaux socio-éducatifs
Conseillers territoriaux socio-éducatifs

A3

La Direction

La Direction Enfance jeunesse Famille (DEJF) est en charge de l'animation et de la mise en œuvre de la politique publique de prévention et de protection de l'enfance sur le territoire départemental, en lien avec les Maisons Sociales du Département (MSD).

Elle regroupe 43 collaborateurs répartis au sein de 5 services assurant les procédures en faveur des mineurs, de l'accompagnement précoce à la protection judiciaire (évaluation, signalements d'enfants en danger, demande de délégation d'autorité parentale ..), l'évaluation et des mesures en faveur des mineurs non accompagnés, la planification de l'offre médico-sociale nécessaire pour répondre aux besoins identifiés, le recrutement et gestion RH des assistants familiaux ainsi que leur professionnalisation, la gestion des agréments pour l'adoption, l'accompagnement des pratiques professionnelles, la tarification et le contrôle des établissements et services relevant de son champ d'action.

Objectifs du Service

- Mettre en œuvre les politiques départementales enfance jeunesse famille (EJF) sur l'accueil familial, l'adoption et le délaissement parental
- Garantir le parcours des enfants en lien avec les partenaires et les maisons sociales départementales
- Assurer l'accompagnement et le suivi RH de 175 assistants familiaux relevant du statut des agents contractuels de la fonction publique territoriale, particulièrement pour l'activité liée à l'accueil familial

FINALITES DE LA FONCTION

- Assurer l'animation et la coordination de l'équipe des assistants familiaux, et garantir leur accompagnement professionnel
- Participer à la régulation des places pour le secteur territorial de compétence dédié et pour les thématiques confiées
- Assurer le suivi des autres modalités d'accueil familial et/ou les services qui les accompagnent pour le secteur territorial de compétence dédié

MISSIONS

Encadrement et accompagnement professionnel des assistants familiaux :

- Apporter une participation active aux réunions d'information sur le métier d'assistant familial organisées sur le secteur territorial de compétence par le service accueil familial et adoption
- Participer à l'organisation des campagnes d'information et de communication sur le métier d'assistant familial
- Rencontrer le candidat assistant familial et définir son parcours d'acquisition de compétences et/ou de validation des acquis de l'expérience
- Assurer le suivi d'accueils des assistants familiaux en lien avec les contrats de travail, acter les fins d'accueils et les évolutions éventuelles des contrats
- Valider les congés et les demandes de formation des assistants familiaux, organiser les solutions de relais et répit
- Prendre en charge la conduite des entretiens professionnels annuels, les éventuels entretiens de recadrage, le suivi de carrière et l'accompagnement des évolutions professionnelles des assistants familiaux, en lien avec les maisons sociales et l'équipe du service accueil familial et adoption
- Accompagner la mise en œuvre des procédures internes au Département (déclarations de présence, remboursement de frais...) et la prise en main des outils informatiques
- Répertorier les besoins en formation continue des assistants familiaux, participer à l'organisation des formations, faire le bilan de l'activité formation des assistants familiaux, tant initiale que continue, en vue du rapport destiné à la CCPD, en lien avec le service formation de la DRH et la PMI
- Organiser des groupes d'analyse de pratique et autres groupes de travail, répondre aux besoins d'accompagnement des assistants familiaux, en lien avec le psychologue du service accueil familial
- Intégrer les assistants familiaux au sein des équipes enfance chargées de suivre les enfants protégés, en lien avec les maisons sociales
- Créer une dynamique locale d'équipe d'assistant familiaux, et développer la pair-aidance et le tutorat

Régulation des places :

- Identifier les places disponibles, présentes et à venir (places continues, de relais, d'urgence) auprès des assistants familiaux
- Participer à la cellule de gestion des places au sein de la DEJF pour y communiquer les disponibilités des assistants familiaux et les profils d'enfants les plus adaptés à la composition familiale
- Participer à la réflexion du service accueil en établissement pour la modification et le développement de l'offre de places
- Assurer le suivi d'une thématique transversale en binôme avec un autre référent ou avec le chef de service (places d'urgence en lien avec les lieux d'accueil d'urgence, formation et lien avec la PMI, handicap et situations complexes)

Suivi des autres modalités d'accueil familial :

- Appuyer les maisons sociales dans la connaissance des membres de l'entourage de l'assistant familial et l'identification de potentiels parrains, personnes de confiance ou tiers
- Mener des entretiens avec les tiers auxquels sont confiés les enfants pour identifier leurs besoins
- Être force de proposition en faveur de la création ou de l'évolution des services d'accompagnement des tiers
- Être force de proposition pour une équité de traitement entre les tiers et les assistants familiaux en matière d'indemnisation des frais, de simplification et d'harmonisation des procédures
- Accompagner les tiers dans l'application des procédures internes (déclarations de présence, remboursement de frais...)

Liens hiérarchiques

- Chef de service accueil familial, adoption et parcours de vie des enfants
- Directeur(trice) Enfance Jeunesse Famille

Liens fonctionnels

Au sein du Conseil départemental :

- Les autres Directions départementales, notamment PMI et foyer départemental de l'enfance
- Les Maisons Sociales du Département
- La DRH – le service formation

Hors du Conseil départemental :

- L'ensemble des partenaires institutionnels (établissements de la protection de l'enfance, association départementale des assistants familiaux, caisse d'allocations familiales, organismes de protection sociale, organismes de formation, collectivités locales, autres associations...)

COMPETENCES ATTENDUES

- Permis de conduire de catégorie B
- Diplôme d'Etat d'Assistant de service social (DEASS), d'Educateur spécialisé (DESS)
- Expérience dans le domaine de la protection de l'enfance
- Connaissance de la problématique et de la spécificité des enfants confiés aux assistants familiaux
- Connaissance de la fonction d'assistant familial et de son statut
- Techniques de conduite du projet
- Techniques de management
- Aisance relationnelle
- Disponibilité
- Sens de l'organisation
- Rigueur et méthode
- Aptitude au travail en équipe
- Capacité d'initiative
- Aptitude à rendre compte
- Sens de l'écoute
- Confidentialité et discrétion

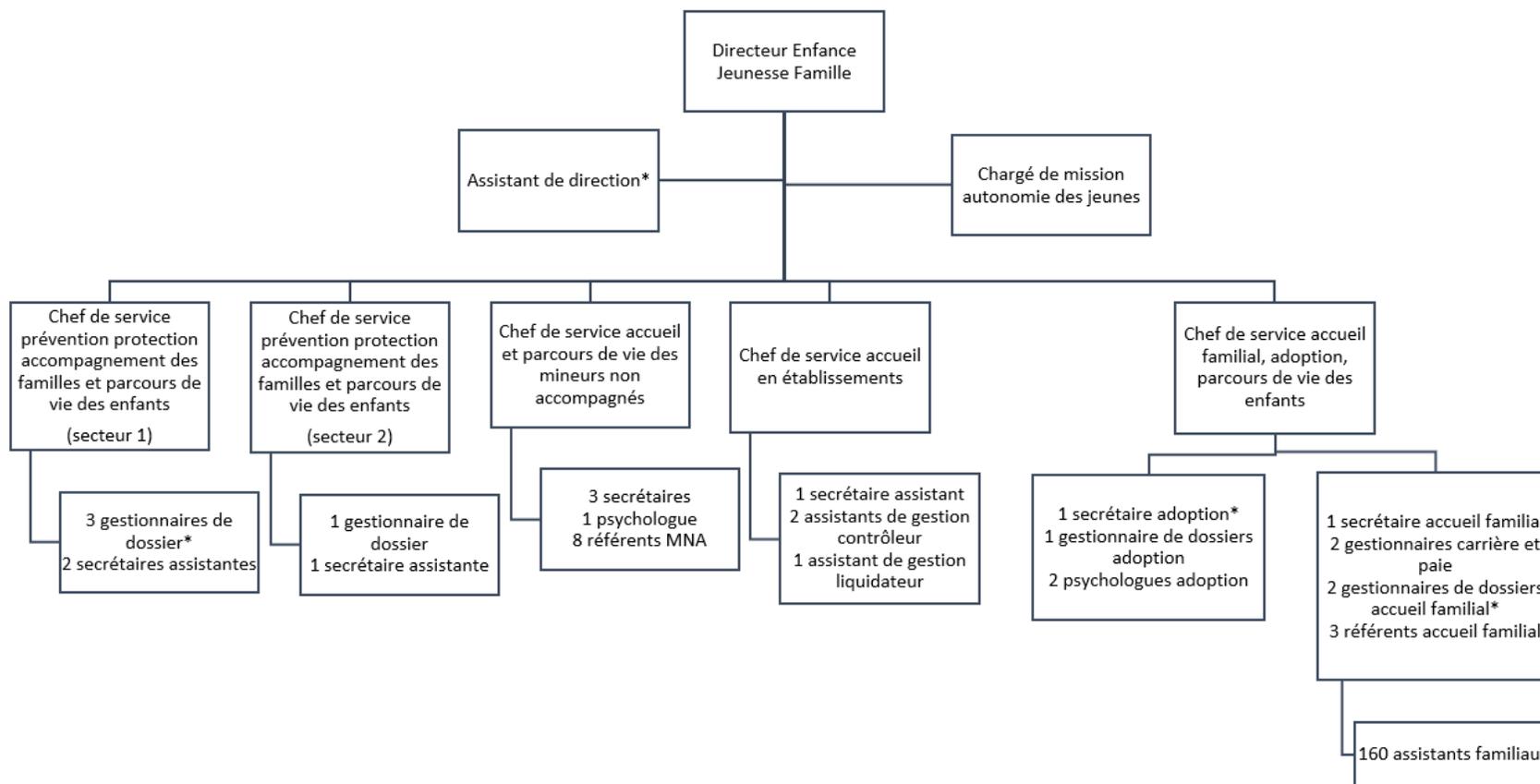
Caractéristiques

- Résidence administrative : Chambéry
- Temps de travail : Temps complet, 39h/semaine+RTT
- Travail le dimanche et jours fériés : NON
- Poste télétravaillable : OUI
- Port de charges : NON
- Port d'équipements de protection individuelle : NON
- Port de vêtements de travail : NON
- Astreintes : NON
- Déplacements sur le Département : OUI
- NBI : NON
 - ➔ si OUI,
Nombre de points : Néant
Motif : Néant

Moyens

- Véhicule : NON
- Moyens spécifiques : NON
 - ➔ Si OUI, préciser :
 - Néant

POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME



* Postes partagés interservices